RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE INTITULE "CINE-CONCERT SENS DESSUS DESSOUS" PAR L'ASSOCIATION THEOREMA LE SAMEDI 8 FEVRIER 2025 A 10H DANS LA SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE

DÉCISION N° DM-25-013

EN DATE DU 21 JANVIER 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2023-2024,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Theorema représentée par Madame Marie-Aude Morazin, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé 2 rue Grande – 77670 SAINT MAMMES, le samedi 8 février 2025 à 10h dans la salle des Académiciens de Cœur de ville, dont le coût est fixé à huit cents euros (800€ TTC) ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Theorema représentée par Madame Marie-Aude Morazin, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé 2 rue Grande – 77670 SAINT MAMMES, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Ciné-concert Sens dessus dessous », le samedi 8 février 2025 à 10h dans la salle des Académiciens de Cœur de ville, dont le coût est fixé à huit cents euros (800€ TTC) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250121-lmc1H12815H1-AR
Date de réception en Préfecture : 21/01/2025
Date de Publication : 21/01/2025